



MAIRIE DE SAINT MOLF

1 rue des épis - 44350 SAINT-MOLF
tél. : 02.40.62.50.77 – accueil@saintmolf.fr

Baisse du bruit à 22 h
par respect pour le voisinage
Arrêt de la musique à 1 h

RÉSERVATION ASSOCIATIONS version août 2021

Centre Culturel Roby Wolff (Rue de la Duchesse Anne) grande salle petite salle étage

DEMANDEUR : **N° Siret**

Adresse complète

N° téléphone (obligatoire) : **courriel @**

ATTESTATION D'ASSURANCE : établie AU NOM DU LOCATAIRE garantissant la responsabilité civile en tant qu'occupant temporaire de la salle (indispensable).

MANIFESTATION :

La manifestation est publique (doit être déclarée en mairie – contacter le service manifestations) ou privée
 avec ouverture d'un bar (débit boissons à demander en mairie – affichage réglementaire obligatoire)

DATE & HORAIRES : **NOMBRE DE PERSONNES :**

MATERIEL NECESSAIRE : tout matériel pris dans la salle doit être rangé où il a été trouvé

- Tables** : nombre :
- Chaises** : nombre :
- Podium** (tarif en supplément) préciser la taille : 3m x 3m 3m x 4.5m 6m x 4.5m
- Autre matériel** : joindre une liste

Sauf exception les **clés** sont à retirer en mairie aux horaires d'ouverture, et pour le week-end le vendredi précédent à 18 h au plus tard
Le **stationnement** doit se faire Place Camille BERTHE face à la salle – laisser libres les stationnements rue de la Duchesse Anne.
Attention : zone bleue ! prévoir des disques de stationnement.

Le demandeur reconnaît avoir pris connaissance du règlement relatif à la location de la salle, qu'il a lu et approuvé, et des conditions financières de cette location au jour de la réservation.

En cas d'urgence ou incident le weekend appeler le n° d'astreinte 06.99.95.31.33

Cautions *	établissement bancaire	N° du chèque
<input type="checkbox"/> Chèques à restituer		
<input type="checkbox"/> Chèques à détruire		
Dégradation 150 €		
Nuisances sonores 100 €		
Propreté 100 € **		
Païement de la location		

Fait à
le
Signature du demandeur

*chèques à remettre avec le formulaire de réservation à l'ordre du trésor public

**Le ménage de la salle est sous la responsabilité des utilisateurs.

Merci de signaler dès votre arrivée tout fait relatif à la propreté, à l'état du bâtiment ou des matériels.

RÉSERVÉ À LA MAIRIE

- Refus
- Accord

Tarif indicatif au jour de la réservation :

.....
(le tarif dû sera celui applicable à la date de l'évènement)

à Saint-Molf, le

Le Maire,
Hubert DELORME

Accord transmis au locataire	date	courriel	courrier	main propre
Action		date	fait par	
logiciel réservation				
calendrier outlook				
COPIE services techniques				
COPIE dossier manif. si publique				

GRANDE SALLE - RANGEMENT A RESPECTER MERCI

Veillez laisser dans la grande salle : les 15 tables, les 50 chaises et le portant comme indiqué sur la photo.



LOCAL RANGEMENT

**Laisser l'accès libre aux placards afin de faciliter les entrées et sorties de matériels
Laisser les 2 chariots l'un derrière l'autre contre le mur, les piles de chaises à côté,
Comme sur la photo ci-dessous**



**Merci de votre compréhension.
Veillez signaler à l'accueil de la mairie si ce
rangement n'est pas respecté.
Les services municipaux**

